

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 33

Artikel: Mariages expéditifs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'homme de procurer la nourriture de la famille, de la protéger, de la défendre ; à la femme de soigner le logis : caverne, hutte ou tente, de préparer les repas, de pourvoir au vêtement.

Mais citons textuellement :

« Dans le berceau de la race humaine, sous le ciel clément de l'Orient, le vêtement fut bien plutôt une question de décence que de nécessité ; mais à mesure que la postérité d'Adam s'étendait sous des latitudes moins favorables, le costume prit une bien autre importance.

» Avant les tissus, on s'était couvert de feuilles d'arbres et de peaux d'animaux, en les assemblant du mieux qu'on pouvait. Les fibres des plantes fournissent le premier fil ; les épines longues et fortes des acacias, des nopals, les premières aiguilles. D'abord indépendantes du fil, elles durent servir comme poinçons à faire des trous où le fil assembleur passait à la façon d'un lacet. Quand on eut imaginé d'y pratiquer un œil, un chas, ce fut un grand progrès ; le travail devint plus facile, par conséquent plus rapide.

» A ces épines et aux arêtes de poissons, employées pour le même usage, succédèrent les aiguilles en bois, en ivoire, en bronze, en or, en fer, très grosses d'abord, de plus en plus menues et déliées.

» Les hommes, très directement intéressés au succès du travail des femmes, ont appliqué leur esprit inventif à perfectionner les instruments dont elles se servaient.

» Il semblait que le dé, ce « chapeau du doigt », comme l'appellent les Allemands, destiné à protéger le doigt de la couseuse contre le talon de l'aiguille, ait dû être inventé d'assez bonne heure ; mais non, l'antiquité s'en est passée ; le dé est relativement moderne, et, sauf erreur, on ne le voit guère apparaître qu'au XII^e siècle.

» Le premier travail manuel de la femme fut donc la couture et la broderie qui en dérive ; l'art de filer et de tisser ne vint qu'après. — Le goût de la parure est si naturel que le premier vêtement fut peut-être brodé.

» Les patriarches étaient pasteurs, les troupeaux de moutons et de chèvres leur fournissaient la nourriture et les éléments du vêtement. La première matière filée fut donc la laine. On sut bientôt teindre celle-ci en diverses couleurs et faire des tissus rayés et brodés. On se rappelle la robe bigarrée de Joseph.

» Ce sont les femmes qui filent, ce sont elles aussi qui tissent, et, quel que soit leur rang, elles ne se dispensent point de ces utiles travaux. A quoi, du reste, auraient-elles employé leur temps si elles n'avaient occupé leurs doigts ? Elles ne dansaient point, ne faisaient pas de musique, ces arts étant laissés

aux esclaves ; elles ne recevaient ni ne rendaient de visites, ne lisaienr ni n'écrivaient, et pour cause ; il n'y avait alors ni petits, ni grands journaux, moins encore de revues ; on ne faisait pas de conférences ; ces dames ne pouvaient songer à embrasser de professions libérales, ni à revendiquer des droits politiques : c'est ce qui explique la quantité de laine qu'elles ont filée et d'étoffes qu'elles ont tissées. »

Onna corda que trossè.

Dein lo vilhio teimps, lài avâi à râ la bouenna que sepârè lo territoire dè R. dè cé dè V. onna granta sapalla que sè trovâvè atant su on territoire què su l'autro, et qu'êtai ào fin bord d'on déru-pito iô la sapalla sè cllieinnâvè dza on bocon. Coumeint lè dzeins dâi dou veladzo viquessont ein pé lè z'ons avoué lè z'autro, lè z'hommo rassis sè sont de : « Por ora, va bin ; mà on ne sâ pas que pão arrevâ et dù ce à on part d'annâies, cllia sapalla per indévi porrâi bailli dâo grabudzo s'on la laisse iô l'est. Foudrai petêtrè mî la copâ, l'einmoulâ et sè partadzi lo bou eintrè lè duè coumounès ; » et l'est cein que fut décidâ pè lè duè municipalità.

Lo dzo iô dévessont la déguelhi, on senà lo coumon dein lè dou veladzo. Clliao dè V. sè désiront que clliao dè R. lài sarion avoué dâi z'utis et dâi z'ésès, et lài alliront lè mans vouâisuès. Clliao dè R. sè peinsiront la méma tsouza, dè manière et dè façon qu'arrevâ lè, n'aviont ni détrau, ni iâodzo, ni resse et ni corda.

On ne pão portant pas châi étrè venus po rein, se sè desiront, et coumeint la sapalla peintsivè dza lo contr'avau, sè peinsâront : « S'arâi bin lo diablio s'on la pão pas traire eintrè ti no ! »

Adon coumeint l'etiont prâo suti, l'ont bintout z'u ruminâ coumeint faillâi lài s'ein preindrè. L'ont de : « No faut férè la tsaina ein no z'appondeint du lo coutset, avau, et clliao que resteront que bas, tireront ferme, et n'ia pas moian qu'on ne l'aussè pas. »

L'est cein que l'ont fê. Yon dâi syndiquo, qu'êtai d'attaque, grimpè amont coumeint on etiâiru, eimpougñâ dâi duè mans lo coutset de la sapalla et lài sè crampounâ. On autre grimpè après li, lài accrotse lè piautès et restè peindu on momeint ; on troisiémo sè va crotsi ài pi dâo second et adé dinsè tantquè que bas. Quand cein fâ onna tsaina prâo granta, clliao qu'etiont restâ avau, eimpougñâ lè tsambès dâo derrâi et atteindont lo coumandemeint po teri et trevougni, po mettrè bas la sapalla.

— Atteinchon ! criè l'autre syndiquo, qu'êtai restâ avau ; vé criâ tant qu'à trâi, et hardi ! teri ferme !

Yon !...

— Arretâ-vo vâi on momeint, criè l'autre syndiquo, qu'êtai crampounâ ào coutset, vu mè cratchi su lè mans !

Lo gaillâ sè dépond dè la sapalla po sè cratchi su lè mans, et vo dévenâ lo resto : Cein fe on betetiu dè la met-sance, kâ veginront ti avau lè z'ons per dessus lè z'autro ; lè têtès, lè piautès, lè brés, lè prussiens, tot étai mécliâ permi lè bossons et lè z'essertadzo, que diabe lo pas l'ont volliu reférè la tsaine et la sapalla est restâe su plianta.

Sous le titre : **Mariages expéditifs**, le capitaine Trivier, bien connu par ses beaux voyages d'exploration, raconte ainsi dans le *Petit Parisien* la conversation qu'il a eue, sur le steamer *Cameroun*, avec deux missionnaires protestants de la congrégation de Bâle :

« Parmi les passagers du steamer *Cameroun*, ce steamer anglais qui m'emportait vers la côte d'Afrique, se trouvaient deux missionnaires de la congrégation de Bâle, en Suisse. L'un d'eux, natif d'Accra, sur la Côte-d'Or, rentrait dans son pays qu'il avait quitté depuis quatre ans. L'autre était un Allemand pur-sang.

» Les heures sont longues à bord d'un steamer, surtout lorsqu'il est anglais ; aussi faute de mieux, liai-je conversation avec les deux jeunes luthériens, qui n'étaient pas des plus ferrés sur les textes.

» Dès que leur instruction théologique est jugée suffisante, le comité de Bâle les adresse à l'une de leurs maisons du golfe de Guinée, d'où ils sont dirigés sur des points convenus d'avance. Selon leurs aptitudes, ils deviennent ou charpentiers, ou forgerons, ou cordonniers, ou calicots, car la mission bâloise possède un peu partout des établissements où le naturel peut se fournir de tout ce dont il a besoin.

— Eh ! demandai-je à mes deux mystiques, s'il vous prend la fantaisie de vous marier, avez-vous au moins la faculté de rentrer en Europe pour vous choisir une femme ?

— Oh non ! me fut-il répondu ; nous n'avons pas besoin de nous déranger. Nous écrivons à ce sujet au comité de Bâle qui, par le plus prochain courrier, nous expédie notre épouse.

— Comment ! leur dis-je en bondissant, on vous envoie une femme que vous ne connaissez pas, une femme que vous n'avez jamais vue ! une femme qui peut être blonde quand vos rêves d'amour vous portent à désirer une brune ! une femme qui peut ne pas aimer la choucroûte quand vous en raffolez ! Mais c'est inouï et tout à fait invraisemblable ce que vous me racontez-là !

— C'est pourtant ainsi, reprit l'Allemand, nous ne connaissons nullement

la femme qui nous est adressée, mais le Comité la connaît et cela nous suffit. Si par hasard, mais ce cas est fort rare, l'envoi de Bâle ne convient pas, on peut le refuser, mais comme tout dérangement mérite salaire, on en fait une maîtresse d'école. »

Choses et autres.

La femme à la maison. — Dans les judicieux conseils qu'elle donne à ses sœurs, une dame fait comprendre qu'un peu de toilette et de grâce sont nécessaires même en famille ; elle engage surtout les jeunes femmes à faire certaines bescognes un peu désillusionnantes dans l'absence de leur mari, et à veiller à leur tenue, même au plus fort des occupations domestiques. On se coiffe avec goût quand le ménage est terminé, soit ; mais il faut au moins arranger proprement ses cheveux en se levant.

Voyez-vous une jeune femme, courant toute la matinée dans sa maison, sous les yeux de son mari, avec une chevelure en désordre, toute enlaidie par ce manque de soins ? Certes, elle doit porter des robes simples et dénuées de fanfreluches (nid à poussière en ces circonstances), mais rien n'empêche que cette robe soit bien coupée et, surtout elle doit être sans taches ni trous. On la garantit par un tablier qu'on change, quand il est souillé, et qu'on'taille lui-même avec une certaine grâce.

Je ne comprends pas davantage une femme en papillotes ou les cheveux serrés dans les bigoudis en présence de son mari ; elle est ridicule, elle est laide. Il lui faut choisir une coiffure qui ne l'oblige pas à perdre la moitié de ses charmes pendant une partie de la journée. Pour qui donc faut-il être belle, si ce n'est pour celui que nous aimons ?

Dès le lendemain du mariage, l'épouse doit chercher, par une sainte coquetterie, à plaire à son mari, pour conserver son amour, et lui éviter des désillusions.

Les jeunes filles très instruites.

— Une bonne maman se demandait pourquoi, les hommes en général, redoutent d'épouser une demoiselle lorsqu'elle est très instruite. La chose est bien simple, lui répondit-on. En effet, quelle qualité va rechercher, dans sa femme, le jeune amoureux... Hélas ! il tient avant tout à être bien soigné, bien dorloté ; que sa femme sache lui commander de bons repas, qu'elle tienne bien sa maison. S'il pense par hasard aux enfants qui pourront lui venir, pourquoi désirerait-il que leur mère fût instruite. C'est assez qu'elle les empêche de piailler quand ils seront tout petits ; quand ils sauront parler, une institutrice leur apprendra à lire et à écrire ; puis, dès que cela sera possible, pour les jeunes filles, l'école supérieure, pour les garçons, le collège.

Pour remplir ce que le mari regarde comme les devoirs conjugaux, à quoi bon une femme très instruite ?

D'ailleurs si le jeune homme est d'intelligence moyenne et la femme très instruite, neuf fois sur dix ce sera celle-ci qui portera les culottes. Se dire, avant de se marier, qu'on sera sûrement mené par sa femme, cela n'a rien d'agréable.

Un homme d'intelligence moyenne veut

bien d'une femme supérieure aux autres femmes, mais pas à lui.
Voilà tout le secret.

Les dames qui offrent à dîner. — Je suppose une veuve et sa fille offrant à dîner à des messieurs : doivent-elles se servir avant leurs convives ?

Eh bien, si ces invités ont des habitudes de courtoisie chevaleresque, ces dames se serviront les premières, sans hésitation. Si elles doutent de la parfaite éducation de leurs hôtes, si elles craignent de les froisser, elles peuvent faire offrir le plat au plus âgé d'entre eux ; mais quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, et si humble que soit la condition des convives, ils refuseront de se servir avant les dames ; en ce cas, celles-ci n'insisteront pas.

Il peut encore se trouver un vieillard parmi ces invités. Si la maîtresse de la maison est encore jeune, avec une prévenance en quelque sorte filiale, elle lui fera présenter le plat avant elle, que ce soit un homme du monde ou non ; mais si le vieillard exige qu'elle se serve la première, elle obéira simplement, pour ne pas lui déplaire.

Usages et coutumes. — Sous ce titre, le supplément du *Petit Journal* disait, il y a quelques mois :

« Il y a des gens qui professent une grande indépendance de caractère en matière de savoir-vivre. Ils pratiquent rigoureusement le cérémonial et l'étiquette, dans tous ses détails de pompe et de luxe ; mais pour le reste ils en prennent largement à leur aise avec leurs amis et leurs connaissances.

C'est ainsi, me disait-on l'autre jour, qu'une Parisienne « d'une haute distinction » se contente de reconduire jusqu'à la porte de son salon, exclusivement, les dames qui viennent la voir, alors même qu'elle n'a pas d'autres visiteurs autour d'elle.

Eh bien ! cette dame, qui est jeune, ou encore jeune et ingambe, manque tout à fait aux préceptes de la politesse élémentaire. Nous devons accompagner nos visiteurs jusqu'au bout, pour leur prouver que nous tenons à jouir de leur compagnie le plus longtemps possible, pour leur épargner la peine d'ouvrir les portes, opération qui peut aussi avoir l'inconvénient de souiller les gants ou de les faire craquer.

On reconduit jusqu'à la porte de la rue si on habite une maison entière, jusqu'à la porte de l'antichambre si on n'occupe qu'un appartement. Le seul cas où la maîtresse de maison soit dispensée de ce devoir envers une femme, c'est quand il y a d'autres visiteurs au salon.

Elle ne peut, en effet, abandonner ceux qui restent pour celle qui sort ; aussi le maître de la maison reconduit-il les femmes et les hommes, quand la dame du lieu en est empêchée par le motif que nous venons d'indiquer. Une fille, une sœur, une nièce ou une amie très intime peut la remplacer pour accompagner les dames qui sortent... toujours lorsqu'elle est retenue au salon. »

Invitations. — Le même journal parlant des formules à employer pour refuser ou accepter une invitation, donnait les conseils suivants :

« Lorsqu'il s'agit d'une soirée, il n'est pas

de nécessité absolue que les amphytrions soient fixés sur le nombre des invités qui acceptent. En conséquence, on peut se borner à envoyer sa carte, dès la réception du billet d'invitation, et ensuite assister ou non à la réception. Voilà la stricte obligation. Toutefois, il serait plus aimable d'ajouter quelques mots sous son nom :

Monsieur et Madame X. « remercient Monsieur et Madame Z. d'avoir pensé à eux et espèrent que rien ne les empêchera de profiter de la gracieuse invitation qui leur est adressée. » Ou « sont désolés (pour telle cause) de ne pouvoir profiter, etc. » On exprime toujours des regrets et on ne manque jamais de remercier.

Pour un dîner, on répond par un court billet : « Cher Monsieur et chère Madame, nous acceptons avec un très grand plaisir, mon mari et moi (ou ma femme et moi), l'aimable invitation que vous avez bien voulu nous adresser et nous vous remercions d'avoir pensé à nous. » Ou : « Nous regrettons très vivement que (telle chose) nous prive du plaisir d'accepter, etc. »

Après avoir refusé une invitation, on ne se ravise pas, on n'avertit pas que, les circonstances nouvelles le permettant, on peut assister à ce dîner auquel on avait été convié. Cela pourrait gêner les maîtres de la maison qui ont peut-être offert à un autre la place qu'ils vous avaient réservée à leur table, en premier lieu. La réponse doit être adressée immédiatement, afin que les amphytrions sachent à quoi s'en tenir, au plus tôt, et puissent remplacer, dans les délais exigés par la politesse, les convives qui font défaut.

Avoir les quatre pieds blancs.

— Le poète Mistral a publié en langue provençale quelques pages très curieuses sur les anciennes diligences, l'aspect et le mouvement des routes avant l'établissement des chemins de fer. Ces pages ont été traduites par M. A. Daudet (voir la *Révue du Dimanche*).

Voici ce que nous y remarquons quant à l'origine de la locution populaire *avoir les quatre pieds blancs*, sans cesse usitée dans la conversation :

« Quelquefois, deux charretiers, têtus comme leurs mulets, se rencontraient sur la voie : « Coupe, toi !... tu veux pas couper, capon ? » Zou, sur le museau du limonier un coup de fouet qui l'aveuglait et bousculait la charrette contre un tas de pierres. Alors on empoignait le pieu de la ridelle, ou le garot en bois d'yeuse, et il y avait sur la route des batailles effroyables.

Pourtant, pour la règle du chemin, un vieil usage respecté de tous faisait loi : le charretier dont la bête de devant avait les quatre pieds blancs, à la montée comme à la descente, gardait de droit le haut du pavé, et de là le proverbe : *Qui a les quatre pieds blancs peut passer partout.* »

Ainsi que nous l'avons dit, ce proverbe est très usité dans la conversation, nous l'entendons appliquer chaque fois qu'il s'agit d'une personne qui a la